

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE**

**DE LAGOR**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
<b>afférents au conseil Municipal</b>	<b>en exercice</b>	<b>qui ont pris part à la délibération</b>
15	15	14

**Séance du 24 février 2021**

<b>date de la convocation</b>
16 février 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-quatre février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROLLAND Franck -

<b>date d'affichage</b>
25 février 2021

**Présents** : Mrs ARCAS Robert, DUBREUIL Jean-Pierre, Mmes LE DIEU DE VILLE Marlène, TURRA Nicole, THIBAUT Christine, M. LAUILHÉ Hervé, Mme MANIEZ Françoise, M. CHERQUI José-Maurice, Mmes BAYET Sylvie, LACAVE Maria, M. MAYSONNAVE Jean-Marc, Mme ANTUNEZ Dominique, M. BODENNEC Alexandre

**Absents excusés** : M. LAGARDERE Christophe,  
Monsieur ARCAS Robert est nommé secrétaire de séance.

**Vote du Compte administratif 2020 – Budget principal**

Considérant que Monsieur ARCAS Robert a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Monsieur ROLLAND Franck, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur ARCAS Robert pour le vote du compte administratif.

Le conseil municipal vote le compte administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses      Prévus :                    264 893,00 €  
                     Réalisé :                    135 612,14 €  
                     Restes à réaliser :        31 600,00 €

Recettes        Prévus :                    264 893,00 €  
                     Réalisé :                    146 770,94 €  
                     Restes à réaliser :        ----- €

**Fonctionnement**

Dépenses      Prévus :                    826 430,00 €  
                     Réalisé :                    615 740,27 €

Recettes        Prévus :                    826 430,00 €  
                     Réalisé :                    836 149,34 €

### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	+ 11 158,80 €
Fonctionnement :	+ 220 409,07 €
Résultat global :	+ 231 567,87 €

### **Restes à réaliser - investissement :**

Dépenses :	31 600,00 €
Recettes :	----- €

### **Résultats définitifs :**

Investissement :	- 20 441,20 €
Fonctionnement :	+ 220 409,07 €
Résultat global :	+ 199 967,87 €

<b>Vote du Compte administratif 2020 – Budget annexe</b>
--

Considérant que Monsieur ARCAS Robert a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif du budget annexe,

Considérant que Monsieur ROLLAND Franck, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur ARCAS Robert pour le vote du compte administratif du budget annexe.

Le conseil municipal vote le compte administratif du budget annexe de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

### **Investissement**

<u>Dépenses</u>	Prévus :	47 237,00 €
	Réalisé :	31 687,36 €
	Restes à réaliser :	11 780,00 €
<u>Recettes</u>	Prévus :	47 237,00 €
	Réalisé :	26 397,15 €
	Restes à réaliser :	----- €

### **Fonctionnement**

<u>Dépenses</u>	Prévus :	60 310,00 €
	Réalisé :	42 520,14 €
<u>Recettes</u>	Prévus :	60 310,00 €
	Réalisé :	56 889,66 €

### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	- 5 290,21 €
Fonctionnement :	+ 14 369,52 €
Résultat global :	+ 9 079,31 €

### **Restes à réaliser - investissement :**

Dépenses :	11 780,00 €
Recettes :	----- €

### **Résultats définitifs :**

Investissement :	- 17 070,21 €
Fonctionnement :	+ 14 369,52 €
Résultat global :	- 2 700,69 €

## Approbation du compte de Gestion 2020- Budget principal

Monsieur Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,  
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, préalablement au compte administratif,

- **APPROUVE**, à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

## Approbation du compte de Gestion 2020- Budget annexe

Monsieur Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget annexe de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,  
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, préalablement au compte administratif,

- **APPROUVE**, à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

## Affectation des résultats 2020 – Budget principal

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Franck ROLLAND, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le 24/02/2021

- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020	
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
Un excédent de fonctionnement de :	81 666,81 €
Un excédent reporté de :	138 742,26 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	220 409,07 €
Un excédent d'investissement de	30 721,72 €
Un déficit reporté de :	19 553,92 €
Soit un excédent d'investissement cumulé de :	11 158,80 €
Un déficit des restes à réaliser de :	31 600,00 €
<b>Soit un besoin de financement de</b>	<b>20 441,20 €</b>

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT =	220 409,07 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	20 441,20 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) =	199 967,87 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT =	11 158,80 €

#### Affectation des résultats 2020 – Budget annexe

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Franck ROLLAND, Maire, après avoir approuvé le compte administratif du budget annexe de l'exercice 2020, le 24/02/2021

- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020	
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
✓ Un excédent de fonctionnement de :	13 066,79 €
✓ Un excédent reporté de :	1 302,73 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	14 369,52 €
Un déficit d'investissement de :	6 292,20 €
Un excédent reporté de :	1 001,99 €
Un déficit des restes à réaliser de :	11 780,00 €
<b>Soit un besoin de financement de</b>	<b>17 070,21 €</b>

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT =	14 369,52 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) =	14 369,52 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) =	0 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT =	5 290,21 €

#### Désaffectation et déclassement du bâtiment communal cadastré AH 258 (Maison des Associations)

La Commune de Lagor est propriétaire d'une salle dite « Maison des Associations » cadastré AH 258 d'une superficie de 537 m<sup>2</sup> destinée à des locations pour des manifestations.

Lors de notre séance du 16 décembre 2020, le conseil municipal s'était prononcé sur le principe de vente de ce bien cadastré AH 258 ainsi qu'une partie de la voie communale dite rue des écoles d'une superficie d'environ 515 m<sup>2</sup> jouxtant le bâtiment.

Pour avancer sur ce projet, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la désaffectation et de déclassement du bâtiment communal. Il demande également au conseil municipal de l'autoriser à prendre contact avec le géomètre pour délimiter cet espace public et de signer la promesse de vente et l'acte de vente auprès du Notaire.

Ouï l'exposé de Monsieur Le Maire et après discussion, le Conseil Municipal,

**DÉCIDE** de désaffecter l'ensemble immobilier cadastré AH 258, de le déclasser du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal

**DÉCIDE** la vente à Monsieur RALITE Tom du bâtiment communal cadastré AH 258 dit maison des associations ainsi qu'une partie de la voie communale dite rue des écoles après enquête publique

**CHARGE** Monsieur VIGNASSE, d'effectuer le bornage nécessaire à cette opération, les frais seront à la charge de la commune

**FIXE** à 50 000 € le prix de vente pour la totalité (bâtiment et abords)

**AUTORISE** Le Maire à procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération (bornage, enquête publique, promesse de vente, acte de vente.....)

**PRÉCISE** que le notaire chargé de cette opération sera Maître Niki LIPSOS-VALTON, Notaire à PAU

**Achat d'une boîte à livres  
ouverture de crédits en investissement**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal, que suite à la demande de plusieurs administrés, une réflexion avait été menée pour la mise en place d'une boîte à livres sur la commune.

Il présente à l'assemblée un devis établi par l'ADAPEI d'IDRON qui en a déjà fourni à plusieurs communes environnantes. Le montant de la boîte à livres s'élève à 1 250 € TTC.

Il précise qu'en cas d'accord pour cet achat, il faudrait ouvrir des crédits en section d'investissement avant le vote du budget.

Ouï l'exposé de Monsieur Le Maire, et après discussion, le conseil municipal,

- **DÉCIDE** l'achat d'une boîte à livres auprès de l'ADAPEI d'IDRON pour un montant de 1 250 € TTC

- **DÉCIDE** d'ouvrir les crédits nécessaires en investissement avant le vote du budget à l'article 2188.

**Vente par la commune des parcelles AH 503, AH 505, AH 617p et d'une  
parcelle non cadastrée faisant partie du domaine privé de la commune  
au profit de DOMO FRANCE**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal ses délibérations en date du 22 janvier 2020 et 05 août 2020 décidant le bornage et la vente d'une partie de la parcelle AH 502 au profit de l'office Habitelem pour la construction de logements sociaux. Il précise à l'assemblée que le terrain nécessaire à l'opération a été depuis déterminé de façon précise par un plan de bornage établi par Monsieur VIGNASSE, Géomètre, avec de nouveaux numéros de parcelles. La superficie totale vendue sera de 2 387 m<sup>2</sup>, décomposée comme suit : AH 503, AH 505 et AH 617p pour une superficie de 2 242 m<sup>2</sup> et une parcelle non cadastrée, faisant partie du domaine privé de la commune pour une superficie de 145 m<sup>2</sup>. D'autre part l'office Habitelem a changé de dénomination et s'appelle à présent DOMO France.

Au vu de ces modifications, il propose au conseil municipal de reprendre une délibération intégrant ces changements.

Ouï l'exposé de Monsieur Le Maire et après discussion, le Conseil Municipal

**APPROUVE** le plan de bornage établi par M VIGNASSE, géomètre ci annexé.

**DÉCIDE** de vendre à DOMO France les parcelles AH 503, AH 505, AH 617p d'une superficie de 2 242 m<sup>2</sup> et une parcelle non cadastrée faisant partie du domaine privé de la commune pour une superficie de

145 m<sup>2</sup>, soit au total 2387 m<sup>2</sup> pour un projet immobilier pour un montant forfaitaire de 11000 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une promesse unilatérale de vente et acte de vente pour les parcelles concernées établi par Maître Marie-Claude TALAFRE-LESTANGUET, Notaire à PAU.

**CHARGE** Monsieur Claude VIGNASSE, géomètre de déposer au nom de la commune une déclaration préalable de division de propriété.

**PRÉCISE** que les frais de géomètres seront à la charge de la Commune, les frais d'actes seront à la charge de l'acheteur.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

**PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021

### Déplacement d'une portion de la voie communale dite chemin Pédegnein

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le déplacement de la voie communale « dite Chemin Pédegnein », effectué il y a de nombreuses années. Il expose que l'ancienne emprise dont la Commune n'a plus l'utilité lui appartient toujours. Il propose de la déclasser et de l'aliéner au profit du propriétaire riverain, après accomplissement de l'enquête publique.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**DÉCIDE** : le principe du déplacement d'une portion de la voie communale dite Chemin Pédegnein, de déclassement et de l'aliénation de l'ancienne emprise au profit du propriétaire riverain.

**CHARGE** : le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération et notamment de procéder à l'enquête publique

### Ouverture de crédits en investissement

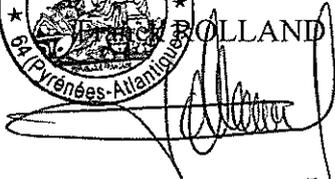
Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des travaux de rénovation des sanitaires de l'école un repérage amiante avant travaux a dû être réalisé. Le montant de cette étude faite par le cabinet 2CS s'élève à 990 €.

Aussi, afin de régler la facture correspondante avant le vote du budget, il faudrait ouvrir les crédits nécessaires à l'article 2031.

Où l'exposé de Monsieur Le maire, et après discussion, le conseil municipal,

- **DÉCIDE** d'ouvrir les crédits nécessaires en investissement avant le vote du budget à l'article 2031 pour un montant de 1000 €.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 21 heures

Le Maire,  
  
ROLLAND  


## RAPPEL TAXES 2020

Taxes	Bases d'imposition de 2020 effectives	Taux	Produit fiscal
Taxe d'habitation			
Foncier bâti	1 171 947	16,32	191 262
Foncier non bâti	43 338	37,49	43 300
<b>TOTAL TAXES</b>			<b>234 562</b>

## TAXES 2021 NOTIFIÉES

Taxes	Bases d'imposition de 2021 prévisionnelles	Taux	Produit fiscal
Foncier bâti	1 163 000	29,79	346 458
Foncier non bâti	43 300	37,49	16 233
<b>TOTAL TAXES</b>			<b>362 691</b>

Dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation, le foncier bâti perçu par le département est désormais attribué aux communes, le taux départemental (13,47 %) a donc été ajouté au taux communal (16,32 %)

**Budget primitif 2021**  
**PROPOSITIONS DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	CA 2020	BP 2021
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>119 042,75</b>	<b>133 360,00</b>
60611 - Eau et assainissement	5 605,94	6 000,00
60612 - Energie - Electricité	23 724,39	26 000,00
60622 - Carburants	1 069,22	1 200,00
60628 - autres fournitures	631,79	800,00
60631 - Fournitures d'entretien	3 258,11	3 500,00
60632 - Fournitures de petit équipement	3 218,96	3 500,00
60636 - Vêtements de travail	956,35	1 000,00
6064 - Fournitures administratives	2 171,44	3 000,00
6068 - Autres matières et fournitures	308,53	500,00
611 - contrats de prestations de service (abonnements logiciels collectivités, contrat société ramassage animaux errants, vérification bornes incendie, site internet)	5 863,14	7 000,00
6132 - Locations immobilières (Local CUMA)	3 360,00	3 360,00
6135 - locations mobilières (location copieur, matériel divers : mini-pelle, nacelle...)	1 317,70	1 500,00
61521 - Terrains ( fleurs, gravier...)	819,79	1 000,00
615221 - Bâtiments publics	29 755,16	15 000,00
615228 - Autre bâtiments	1 888,25	3 000,00
61523 - Voies et réseaux - chemins ruraux	2 452,79	3 000,00
61551 - Materiel Roulant (entretien tracteur, broyeur et véhicule communal)	1 013,37	1 500,00
61558 - Autres biens mobiliers (copieur, petit matériel technique, appareils divers)	1 692,25	2 000,00
6156 - Maintenance	1 022,55	1 200,00
6161 - Multirisques	13 572,96	14 000,00
6184 - versement à des organismes de formation	350,00	
6188 - Autres frais divers	858,54	1 000,00
6225 - Indemnité au comptable		
6226 - Honoraires (géomètre, architecte, huissier)	150,00	5 000,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux		1 000,00
6231 - annonces et insertions		500,00
6232 - Fêtes et cérémonies	2 898,22	3 000,00
6237 - Publications (bulletin information + site internet )		2 500,00
6256 - Missions	74,82	500,00
6261 - Frais d'affranchissement	876,96	1 000,00
6262 - Frais de télécommunications	4 039,13	4 500,00
627 - Frais bancaires et assimilés	257,91	300,00
6281 - Concours divers (cotisations services APGL + association des maires)	5 834,48	6 000,00
63512 - Taxes foncières (2020-2021)		10 000,00
<b>012 - Charges de personnel</b>	<b>392 496,59</b>	<b>404 750,00</b>
6332 - Cotisations versées au FNAL	218,51	250,00
6336 - Cotisations CDG et CNFPT	4 470,66	4 600,00
6338 - autres taxes		
6411 - Rémunération titulaires	259 419,18	263 000,00
6413 - Rémunération non titulaires	3 710,39	9 000,00
6451 - Cotisations à l'URSSAF	42 549,00	44 000,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	53 863,60	55 000,00
6454 - Cotisations aux assédic	150,29	800,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	12 189,19	11 800,00
6456 - Versement Fond National compensation supplément familial	2 157,00	2 200,00
6458 - cotisations aux organismes sociaux	13 053,77	13 300,00
6475 - Medecine du travail	715,00	800,00

## PROPOSITIONS DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)

<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>75 661,07</b>	<b>97 591,00</b>
6531 - Indemnités élus	13 137,91	13 200,00
6533 - Cotisations de retraite	556,32	600,00
65372- cotisations fond allocation fin de mandat	48,17	50,00
654 - pertes sur créances irrécouvrables	132,87	1 140,00
65548 - Autres contributions (gave et baïse, asa, SIVU des Baïses )	8 735,56	9 000,00
657368- participation portage repas	9 460,00	11 600,00
657361 - Caisse des écoles -	12 000,00	12 000,00
657364 - A caractère industriel et commercial (budget annexe)	24 880,00	35 000,00
65738 - Subvention autres organismes publics		5 000,00
6574 - Subventions aux associations	6 710,00	10 000,00
65888 - arrondis PAS	0,24	1,00
<b>66 - Charges financières</b>	<b>20 655,97</b>	<b>18 700,00</b>
66111 - Intérêts des emprunts	20 158,70	18 200,00
6688 - Autres	497,27	500,00
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>297,89</b>	<b>10,00</b>
673 - Titres annulés	297,44	
678 - autres charges exceptionnelles	0,45	10,00
<b>022 - Dépenses imprévues</b>		<b>35 662,00</b>
<b>042 - Opérations d'ordre</b>	<b>1 340,00</b>	<b>1 340,00</b>
6811 - Dotations aux amortissements	1 340,00	1 340,00
<b>014 - Atténuations de produits</b>	<b>6 246,00</b>	<b>15 000,00</b>
739223- Fonds de péréquation ressources intercommunales	6 246,00	15 000,00
<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>		<b>160 218,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>615 740,27</b>	<b>866 631,00</b>

Conseil Municipal du 07 Avril 2021

**Budget primitif 2021**  
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020	BP 2021
<b>70 - Produits des services et du domaine</b>	<b>18 537,43</b>	<b>18 400</b>
70311 - Concessions cimetièrè	90,00	
70323 - Redevance occupation domaine public (électricité / gaz)	1 173,86	1 200,00
70632 - Location des salles	310,00	
7067 - Garderie scolaire + service péri-scolaire	2 183,00	2 400,00
7083 - locations diverses (bail terrain vignes + bail terrain CCAS)	1 003,46	1 000,00
70878 - Refacturation de charges (indemnité compensatrice agence postale communale, divers...)	13 777,11	13 800,00
<b>73 - Impôts et taxes</b>	<b>464 125,54</b>	<b>474 747</b>
73111 - Contributions directes	385 957,00	402 405,00
73211 - attribution compensation CCLO	11 129,02	11 129,00
7323 - FNGIR	25 056,00	25 056,00
7351 - Taxe sur l'électricité reversée par le syndicat d'énergie	15 538,44	16 157,00
7381 - taxe additionnelle droits de mutation	26 445,08	20 000,00
<b>74 - Dotations, subventions et participations</b>	<b>149 455,00</b>	<b>126 114</b>
7411 - Dotation forfaitaire	76 201,00	69 000,00
74121 - Dotation solidarité rurale	50 689,00	51 000,00
74834 - compensation taxes foncières	1 359,00	6 114,00
74835 - compensation taxe d'habitation	18 954,00	
7484 - Dotation de recensement	2 252,00	
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>28 657,28</b>	<b>20 603</b>
752 - Loyers logements communaux	28 654,65	20 600,00
7588 - autres produits divers de gestion courante (arrondi PAS)	2,63	3,00
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>8 433,32</b>	<b>7 800</b>
76233 - produits immobilisations financières	8 433,32	7 800,00
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>24 079,84</b>	<b>11 000</b>
775 - Vente terrain domo France + vente maison des asso		11 000
7788 - produits exceptionnels divers (remboursement sinistre assurance remboursements divers)	24 079,84	
<b>013 - Atténuation de charges</b>	<b>4 118,67</b>	<b>8 000,00</b>
6459 - remboursement maladies	4 118,67	8 000,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>666 664</b>
<b>Opérations d'ordre</b>		-
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT sans le 002</b>	<b>697 407,08</b>	<b>666 664</b>
<b>EXCEDENT REPORTE N-1</b>	<b>138 742,26</b>	<b>199 967</b>
<b>TOTAL RECETTES avec le 002</b>	<b>836 149,34</b>	<b>866 631</b>

Budget primitif 2021  
PROPOSITIONS SECTION D'INVESTISSEMENT  
BUDGET PRINCIPAL

LIBELLÉ OPÉRATIONS	Restes à réaliser	Proposition 2021	TOTAL 2021	Restes à réaliser	Proposition 2021	TOTAL 2021
<u>enrochement terrain maison des associations</u> Travaux		10 000 10 000	10 000 10 000		-	
<u>Travaux réfection chemin rural</u> Travaux réfection chemins ruraux	31 000,00 31 000,00		31 000 31 000		-	
<u>Travaux accessibilité bâtiments</u> Travaux		78 000 78 000	78 000 78 000		-	
<u>Chemin Piétonnier</u> 2128 - Aménagement 1641 - Emprunt		30 200 30 200	30 200 30 200	30 000 30 000		30 000 30 000
<u>Refection Logements "bâtiment des instituteurs"</u> 2031 - Etudes		5 000 5 000	5 000 5 000			
<u>Achat Epareuse</u> 21578 - Achat épareuse		15 000 15 000	15 000 15 000			
<u>Opérations non individualisées</u> 2313 - bâtiments 2188 - Autres équipements (kiosque livre)	0	11 250 10 000 1 250	11 250 10 000 1 250	0		
<u>Bâche incendie réserve eau</u> Bâche + aménagement		21 000 21 000	21 000 21 000	0		
<u>Opérations financières</u> Remboursement emprunts Remboursement emprunt SDEPA Remboursement emprunt budget annexe Cautions loyers Dotations aux amortissements FCTVA Taxe aménagement Virement section de fonctionnement Résultat reporté N-1 affectation résultat 2020		44 337 42 584 1 753	44 337 42 584 1 753	215 787	12 567 1 340 2 000 8 062 160 218 11 159 20 441	215 787 12 567 1 340 2 000 8 062 160 218 11 159 20 441
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>31 000</b>	<b>214 787</b>	<b>245 787</b>	<b>0</b>	<b>245 787</b>	<b>245 787</b>

Besoin de financement :

-0

COMMUNE DE LAGOR  
BUDGET ANNEXE - CENTRE COMMERCANT  
PROPOSITIONS 2021

Fonctionnement			
	CA 2020	BP 2021	
<b>Dépenses</b>	<b>42 520,14</b>	<b>69 588,00</b>	
entretien bâtiments	1 138,39	500,00	
Entretien et réparations	674,83		
Remboursement intérêts emprunt	10 510,97	9 700,00	
dotations aux amortissements	24 708,76	22 981,00	
Charges diverses	5,19		
<b>admission non valeur loyers</b>	<b>5 482,00</b>	<b>607,00</b>	
<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Résultat N-1</b>		<b>35 800,00</b>	
Viirement section investissement			
<b>Recettes</b>	<b>56 889,66</b>	<b>69 588,00</b>	
<i>remboursement frais</i>	900,15	900,00	
Loyers commerces	18 433,00	22 404,00	
Mise à disposition licence IV	90,00		
subvention budget principal	24 880,00	35 000,00	
dotations aux amortissements (reprise subventions)	11 283,63	11 284,00	
excédent reporté	1 302,73		
produits exceptionnels	<b>0,15</b>	<b>0,00</b>	
<b>Investissement</b>			
OPERATIONS			
	restes à réaliser	DEPENSES BP 2021	RECETTES restes à réaliser BP 2021
<b>commerce restauration</b>	<b>11 780,00</b>	<b>25 000,00</b>	
Travaux bâtiments (rénovation toiture)	11 780,00		
Aménagement cuisine + vaisselle		25 000,00	
<b>Opérations financières</b>		<b>36 971,00</b>	<b>73 751,00</b>
Remboursement emprunt		20 200,00	
Cautions loyers commerciaux			22 981,00
dotations aux amortissements		11 300,00	600,00
Amortissement licence IV		<b>5 290,00</b>	<b>14 370,00</b>
<b>Résultat N-1</b>		<b>181,00</b>	<b>35 800,00</b>
<b>Affectation du résultat</b>			
Dépenses imprévues			
Viirement section de fonctionnement			
<b>TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT</b>	<b>73 751,00</b>	<b>73 751,00</b>	<b>73 751,00</b>